

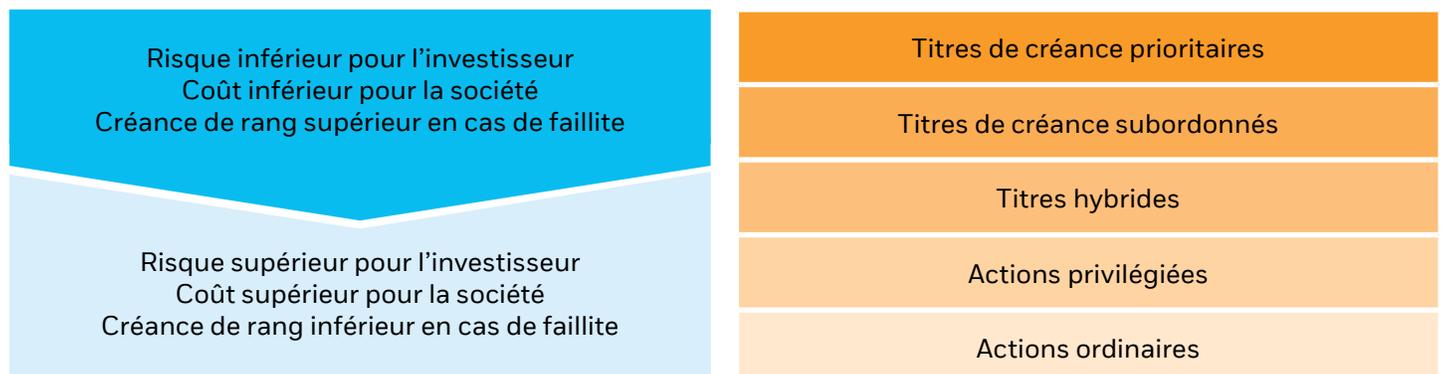


Les actions privilégiées sont des instruments de placement distincts qui se situent entre les titres de créance et les titres de participation. Elles réunissent les caractéristiques des actions et des titres à revenu fixe, tout en affichant certains attributs qui leur sont propres.

	Actions privilégiées	Actions	Obligations
Intérêts dans la société	Oui	Oui	Non
Rang dans la structure financière de la société	Rang supérieur aux actions, mais inférieur aux obligations	Rang inférieur aux obligations et aux actions privilégiées	Rang supérieur aux actions et aux actions privilégiées
Droits de vote	Non	En général, oui	Non
Versements	<ul style="list-style-type: none"> •Dividendes fiscalement avantageux •Taux fixés à l'émission •Aucune obligation juridique •Cumulatifs 	<ul style="list-style-type: none"> •Dividendes fiscalement avantageux •Au gré de la société •Aucune obligation juridique 	<ul style="list-style-type: none"> •Intérêts entièrement imposables •Somme fixée à l'émission •Obligation juridique
Sensibilité aux taux d'intérêt	Oui, particulièrement les obligations perpétuelles classiques	Non	Oui
Valeur nominale	Oui	Non	Oui
Cote de solvabilité	Oui (distincte de celle des obligations)	Non	Oui

Où se classent les actions privilégiées dans la structure financière des sociétés ?

Les actions privilégiées sont de rang inférieur aux obligations, mais de rang supérieur aux actions ordinaires. Si la société déclarait faillite, les détenteurs d'obligations seraient remboursés en premier. Les détenteurs d'actions privilégiées prendraient rang après eux, suivis des détenteurs d'actions ordinaires. Les dividendes sur actions privilégiées sont « protégés » par les dividendes sur actions ordinaires en ce sens qu'aucun dividende sur actions ordinaires ne peut être versé si un dividende privilégié est impayé. Hors du secteur de la finance, les dividendes sur actions privilégiées sont cumulatifs. Par exemple, si le dividende n'est pas versé un trimestre donné, il s'ajoute au prochain versement de dividende trimestriel.



Actions privilégiées

Types d'actions privilégiées

- **Actions privilégiées perpétuelles classiques :**

Elles ne comportent pas de date d'échéance, versent un dividende à taux fixe pendant une période indéterminée et ne sont assorties d'aucune option de rachat au gré du porteur. Elles sont généralement rachetables au gré de l'émetteur aux dates et aux prix préétablis. Comme les obligations dont la durée est élevée, les actions perpétuelles sont habituellement plus sensibles aux variations d'écart de crédit et de taux d'intérêt.

- **Actions privilégiées à taux rajusté :** Elles sont émises à un taux de dividende fixe par rapport à un taux d'intérêt de référence (en général, le taux de l'obligation du gouvernement du Canada à cinq ans). Le taux de dividende est fixe durant une période de cinq ans, au terme de laquelle il

est rajusté par rapport au nouveau taux courant à cinq ans. L'émetteur peut racheter ou proroger le titre à chaque date de rajustement, tous les cinq ans. Les porteurs peuvent convertir les actions privilégiées à taux rajusté en actions privilégiées à taux

- **Actions privilégiées à taux variable :** Elles versent un dividende dont le taux varie en fonction d'un taux de référence (en général, le taux préférentiel de la Banque du Canada). Les porteurs ne peuvent faire racheter leurs actions par l'émetteur (elles ne sont pas rachetables à leur gré).

- **Actions privilégiées rachetables :** Comme les actions privilégiées perpétuelles, elles versent un dividende fixe pendant une période indéterminée. Elles sont rachetables au gré de l'émetteur, mais aussi au gré du porteur à une valeur nominale donnée et aux dates indiquées.

Pourquoi investir dans des actions privilégiées ?

- Autre source de revenus stable dans un contexte de faiblesse des taux. Les taux de dividende sont fixés à l'émission et versés en priorité par rapport aux dividendes sur actions ordinaires.
- Rendements en revenu généralement supérieurs à ceux des obligations du même émetteur.
- Traitement fiscal avantageux : le revenu des actions privilégiées canadiennes ouvre droit au crédit d'impôt fédéral pour dividendes.
- Diversification du portefeuille : en général, les actions privilégiées présentent une faible corrélation avec les obligations canadiennes et les actions canadiennes.

Corrélation entre les actions privilégiées et les autres catégories d'actifs

	Corrélation
Obligations canadiennes	-0,09
Actions canadiennes	0,65
Actions américaines	0,42
Actions de marchés développés, hors Amérique du Nord	0,49
Actions de marchés émergents	0,42

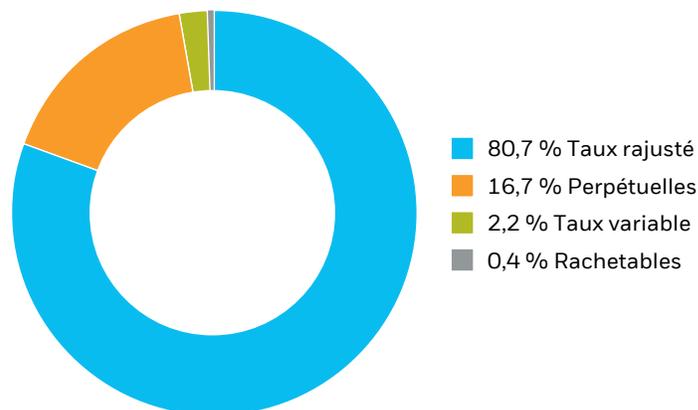
Sources : Morningstar, Bloomberg, RBC GMA. Corrélation sur 5 ans. Au 31 décembre 2021. Corrélation des rendements quotidiens avec l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX. Tous en CAD. Obligations canadiennes : indice des obligations universelles FTSE Canada ; actions canadiennes : indice composé de rendement global S&P/TSX ; actions américaines : indice de rendement global S&P 500 (CAD) ; actions de marchés développés, hors Amérique du Nord : indice MSCI EAFE Net Return (CAD) ; actions de marchés émergents : indice de rendement net MSCI Marchés émergents (CAD).

Actions privilégiées

Canadian preferred shares

Au 31 décembre 2021, le marché canadien des actions privilégiées affichait une capitalisation boursière de 76,2 milliards de dollars. Les actions à taux rajusté représentaient plus de 80 % du marché, et les actions perpétuelles, 17 %.

Types d'actions privilégiées



Sources : RBC GMA, BlackRock. Données au 31 décembre 2021.
Selon l'indice S&P/TSX Canadian Preferred Share.

Les FNB RBC iShares comprennent des FNB RBC gérés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et des FNB iShares gérés par Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée (« BlackRock Canada »). Les placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi ainsi que des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire le prospectus pertinent avant d'investir. Les fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés. Les décisions concernant la fiscalité, les placements ou d'autres matières devraient seulement être prises, le cas échéant, à la lumière des conseils d'un professionnel qualifié.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement. Il n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

® / MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. iSHARES est une marque déposée de BlackRock, Inc. ou de ses filiales aux États-Unis et ailleurs, utilisée sous licence.
© RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée 2022. Tous droits réservés.